**Code de conduite professionnelle - Alix Bourgeais - Coach/Consultant certifiée**

**En tant que coach, je m’engage à :**

* Eviter toutes discriminations illicites fondées sur l'âge, la race, le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine nationale ou l'invalidité.
* Expliquer clairement et précisément ce qu'est le métier de coach et son périmètre d'intervention (nature du coaching, termes du contrats, méthodes employées, confidentialité, limites de l'intervention, honoraires) avant le début d'une relation de travail ainsi que sur mes canaux de communication.
* Etablir un contrat de coaching clair avec mes clients et commanditaires avant le début de toute mission de coaching et respecter cet accord qui inclut les objectifs du coaching, les procédés du coach, les rôles et responsabilités partagés, les règles de restitution et de confidentialité, les modalités de rencontre et de paiement, les conséquences en cas d'engagements non tenus ainsi que les droits de toutes les parties concernées.
* Avoir un accord clair sur la façon dont les informations sur le coaching seront échangées entre le coach, le client et le cas échéant le commanditaire.
* Partager mon code de déontologie avec le commanditaire et le client au début d'une mission de coaching ainsi que sur mon site internet.
* M’efforcer en permanence d’identifier mes propres questions personnelles qui pourraient influencer, générer un conflit intérieur ou interférer avec ma pratique en coaching et proposer, le cas échéant, des solutions adéquates (supervision, suspension ou résiliation).
* Encourager le client ou le commanditaire de faire appel à un autre coach ou à une autre personne si je pense que le client ou le commanditaire serait mieux accompagné par eux.
* Stocker ou détruire tous les dossiers de suivi de coaching (physiques ou digitaux), afin d'assurer la confidentialité, la sécurité et la protection de la vie privée, conformément aux lois en vigueur.
* Me retirer en cas de conflit d'intérêts.
* Communiquer en toute transparence sur ma formation et mes diplômes et certificats afférents, mon expérience professionnelle, mes certifications ICN et Ennéagramme et mes publications.
* Reconnaître et citer explicitement les contributions d'autrui et revendiquer la propriété de mes contenus. Cette norme peut faire l’objet d'un recours judiciaire.
* Me conduire en accord avec le Code de Déontologie d’EMCC dans l'ensemble de mes interactions (coachings, formations, mentorats, supervisions).
* Reconnaître que le Code de Déontologie du coaching s’applique à ma relation avec les clients, les coachés, les étudiants et les personnes mentorées ou supervisées.
* Prendre contact avec EMCC pour informer de toute violation de l'éthique ou tout manquement éventuel dès ma prise de conscience, que je sois directement impliquée ou non.
* Exiger que tous ceux qui travaillent avec moi dans le processus de coaching de mes clients se conforment aux normes de confidentialité et de respect de la vie privée du Code de Déontologie.
* Sensibiliser les entreprises, les employés, les prescripteurs, les coachs et autres intervenants qui pourraient avoir besoin d'être informés des responsabilités établies par le présent Code.

**En tant que coach, je m’engage vis-à-vis de l'entreprise commanditaire à :**

* Etre attentif aux usages, à la culture et au contexte actuel de l'entreprise.
* Réaliser des restitutions au commanditaire dans les limites établies par le coaché.
* Demander leur accord au préalable pour communiquer sur notre collaboration au sein des mes différents canaux de communication (site internet, présentation, conférences, comptes professionnels sur les réseaux sociaux…).

**En tant que coach, je m’engage vis-à-vis des clients à :**

* Expliquer clairement avant ou à la première réunion la nature du coaching la confidentialité et ses limites ainsi que le mode opératoire (lieu de coaching (physique ou digital), nombre de séances, timing des séances, coût etc).
* Respecter le devoir de confidentialité en ne restituant à l'entreprise commanditaire que ce que le coaché souhaite restituer lui-même ou à travers mon intermédiaire
* Maintenir les niveaux les plus stricts de confidentialité avec tous les clients, sauf si la loi m'oblige à divulguer certaines informations : activités illégales, risque de danger pour les autres ou pour soi,… (normes de confidentialité et de respect de la vie privée du Code de déontologie EMCC, Article 4 n. 26).
* Faire passer les intérêts du coaché en priorité (qui sont compatibles et ne vont pas à l'encontre de ceux du commanditaire) et veiller à son autonomie.
* Exclure toute relation sentimentale ou sexuelle pendant le déroulement d’un contrat de coaching assuré par mes soins ou par des personnes employées par mes soins, que ce soit avec les clients, leurs commanditaires, les étudiants et les coachs mentorés, supervisés. Je prendrai les mesures appropriées pour résoudre le problème ou résilier l'engagement afin de garantir la sécurité de tous.
* Respecter le droit du client, du commanditaire, ou de moi-même en tant que coach, à résilier la relation de coaching à tout moment (selon les modalités du contrat). Je resterai attentive pour déceler toute altération de la qualité de la relation de coaching.
* En cas de supervision nécessaire, le préciser au client et lui demander son accord pour citer son cas, de manière anonyme.
* Développer mes compétences professionnelles en continu pour assurer un accompagnement qualitatif et à la pointe, enrichi des dernières avancées.

**En tant que coach, je m’engage vis-à-vis de mes confrères à :**

* Les conseiller en cas de besoin, qu'ils soient coachs confères ou professionnels œuvrant dans d'autres domaines afférents.
* Adopter une attitude de réserve vis-à-vis des confidences effectuées dans le cadre de notre activité professionnelle.